



CINQUANTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

WHA50.6

Point 22.1 de l'ordre du jour

12 mai 1997

**Transfert de fonds du fonds spécial du Conseil exécutif
au compte spécial pour les désastres et catastrophes naturelles
du fonds bénévole pour la promotion de la santé**

La Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

1. **AUTORISE** le transfert du principal de US \$100 000 du fonds spécial du Conseil exécutif au compte spécial pour les désastres et catastrophes naturelles du fonds bénévole pour la promotion de la santé, afin qu'il soit utilisé pour des activités humanitaires d'urgence;
2. **DEMANDE** au Directeur général de rendre compte, dans son rapport financier, de l'utilisation de ce montant au titre du fonds bénévole pour la promotion de la santé.

Huitième séance plénière, 12 mai 1997
A50/VR/8

= = =